

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} MARS 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- Solliciter une aide financière du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour ce projet dans le cadre du partenariat avec la Fondation du Patrimoine de Bourgogne Franche-Comté.
- Annuler la foire de printemps 2021.
- Maintenir les tarifs 2019 pour la foire d'automne 2021.
- Appliquer une majoration de 1 € le m² aux exposants déposant leur dossier d'inscription après le 31 août 2021.
- Désigner M. Dominique CLAVIER comme mandataire suppléant des régies communales « produits divers », d'avances et foire d'automne.
- Renouveler la convention proposée par la SPA pour l'année 2021.
- De mettre en place toutes les mesures en possession du Trésor Public afin de recouvrir les loyers impayés.
- Reporter les décisions concernant l'attribution des subventions communales 2021.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 20h40.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT